



Les Nouvelles du Climat

Janvier 2021



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Table des matières

| | |
|--|----|
| Nouvelles du Centre 4C Maroc | 3 |
| Communiqué de presse..... | 3 |
| Autres nouvelles..... | 4 |
| Les nouvelles du climat au niveau international | 5 |
| Administration Biden : signature d'un nouvel ordre exécutif pour le climat..... | 5 |
| Copernicus : 2020 est l'année la plus chaude jamais enregistrée pour l'Europe..... | 6 |
| PNUD : Un véritable développement humain exige de travailler avec et non contre la nature | 7 |
| Discours du président du groupe de la Banque mondiale, David Malpass, au sommet « One Planet » consacré à la biodiversité..... | 8 |
| Canada : Trois paliers de gouvernement présentent leur plan d'adaptation..... | 9 |
| 2021, année géopolitique cruciale pour le Pacte vert européen..... | 9 |
| Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les statistiques des changements climatiques | 10 |
| Rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation | 10 |
| Sécurité climatique aux Caraïbes | 11 |
| Rapport « Transformer le Sahel : soutenir l'initiative de la grande muraille verte »..... | 13 |
| Focus : la campagne « Race to Zero » | 13 |
| Les nouvelles du climat au niveau national | 14 |
| Les dernières pluies ont résorbé le déficit du début de la campagne agricole..... | 14 |
| Eau : Nette amélioration des retenues des barrages après les dernières précipitations | 14 |
| Intempéries : le Fonds des événements catastrophiques se prépare à remplir sa mission | 15 |
| Le Maroc investit 34 MDH dans une campagne de reboisement dans le Nord-Est..... | 16 |
| MASEN et la BID leur initiative ENR continentale de grande envergure | 16 |
| Noor PV II: lancement d'un nouvel appel à projets | 17 |
| Signature des contrats du projet du parc éolien Jbel Lahdid à Essaouira..... | 18 |
| Lancement de la première borne de recharge de voitures électrique 100% marocaine | 18 |
| African Youth Climate Hub: lancement d'un programme d'incubation pour soutenir des start-ups vertes..... | 19 |
| "Tatwir croissance verte", le nouveau programme d'appui à la décarbonation des TPME | 19 |
| Banque mondiale: 250 millions de dollars pour soutenir l'agriculture marocaine..... | 20 |
| Maroc-Allemagne: 5,6 M€ pour un nouveau programme dans le domaine de l'eau..... | 21 |



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Nouvelles du Centre 4C Maroc

Communiqué de presse

Lancement du nouveau site web du Centre de Compétences Changement Climatiques du Maroc

Le Centre de Compétences Changement Climatique (4C Maroc) est heureux d'annoncer à ses membres et à ses partenaires le lancement de son nouveau site web, auquel on peut avoir accès au même lien que pour le site web précédent : www.4c.ma.

Ce nouveau site web permettra aux membres et aux partenaires du Centre 4C Maroc, ainsi qu'au grand public, de se familiariser avec le Centre 4C Maroc, ses missions, ses activités et son équipe. Le design du site et l'ensemble des rubriques ont été mis à jour et plusieurs fonctionnalités y ont été ajoutées, grâce à l'appui de l'Agence allemande de la coopération internationale (GIZ).

Fidèle à sa mission de capitaliser et de partager l'information liée aux changements climatiques pour appuyer la prise de décision, le Centre 4C Maroc donne accès, à travers ce nouveau site web, à un **vaste réservoir de données et de documentation** pertinentes pour la mise en œuvre d'activités de lutte contre les changements climatiques. Le nouveau site web permet ainsi de consulter l'ensemble des politiques nationales climatiques ainsi qu'un large éventail de guides et de rapports régionaux, nationaux et internationaux. Le site web donne également accès à l'inventaire national des émissions de gaz à effet de serre, aux indicateurs régionaux élaborés dans le cadre du système de suivi et d'évaluation (SSE) de la vulnérabilité et de l'adaptation aux changements climatiques ainsi qu'aux Systèmes d'Information Régionaux sur l'Environnement et le Développement Durable (SIREDD).

De plus, le site web expose le **catalogue de formations** que peut offrir le Centre 4C Maroc et qui regroupe 11 programmes embrassant 10 thématiques déclinées en 53 modules. Par ailleurs, il est maintenant possible de consulter une base de données qui compile l'ensemble des formations et des **activités de renforcement de capacité mises en œuvre** par le Centre 4C Maroc. Vous pouvez ainsi avoir accès à la documentation, aux enregistrements vidéo et aux modules issus des formations et des ateliers organisés. Le site web a été mis à jour pour inclure aussi l'ensemble des activités réalisées par le Centre 4C Maroc dans le cadre des **différentes commissions** qu'il appuie : la Commission Climat du Bassin du Congo, la Commission Climat de la Région du Sahel et la Commission Climat des Petits États Insulaires.

Parmi les plus importants rajouts qui ont été effectués au site sont les **rubriques dédiées aux quatre collèges** qui structurent le Centre 4C Maroc : le Collège Recherche, Expertise et Formation (CREF), le Collège Secteur Privé, le Collège Société Civile et le Collège Secteur Public et Territoires. Chaque collège est aujourd'hui en mesure de présenter son organisation, ses missions, son plan de travail et de mettre à jour le public sur l'état d'avancement de ses activités.

Il est à noter que la rubrique du Collège Recherche, Expertise et Formation (CREF) donne accès à une **base de données des experts en changements climatiques**, institutions et/ou personnes physiques, **labélisés par le Centre 4C Maroc** et il est maintenant possible de candidater pour intégrer cette base de données des experts du Centre 4C et donc de s'ouvrir potentiellement à de nouveaux marchés que ce soit au niveau national ou en Afrique.

En outre, le nouveau site web permet d'accéder directement à la **plateforme Initiatives Climat**. Réalisée par le Centre Maroc avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la plateforme Initiative Climat représente un moyen d'échange d'expérience pour mobiliser les différents acteurs concernés par la lutte contre les changements climatiques. La plateforme vise à



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

mettre en valeur l'ensemble des initiatives de lutte contre les changements climatiques afin d'adopter de nouveaux modes de vie, à changer les habitudes, et à transformer les économies.

Le nouveau site web donne également l'opportunité de s'inscrire à la revue « **Nouvelles du Climat** » du Centre 4C Maroc et de la recevoir directement par email. La revue, publiée mensuellement, reprend les sujets d'actualité en lien avec les changements climatique au niveau national et international et donne un aperçu sur les activités réalisées par le Centre 4C Maroc. Nous vous encourageons à vous inscrire et nous vous invitons d'ailleurs à partager avec nous toutes informations pertinentes concernant vos activités en lien avec la lutte contre les changements climatiques. Nous nous ferons un plaisir de les inclure dans notre revue.

Autres nouvelles

- Le comité de pilotage des projets du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) « Renforcement opérationnel du 4C Maroc » (RO4C), « Quatrième communication nationale / Rapport biennal 2 » (QCN/BUR2) et « *Low Emission Capacity Building Phase II* » (LECB Phase II) s'est réuni de manière virtuelle le lundi 18 janvier 2021 à 10h via la plateforme Microsoft teams. La réunion visait à présenter et valider le bilan 2020 ainsi que le plan de travail 2021 des trois projets. Pour rappel, les trois projets consistent à appuyer le Maroc en la mise en œuvre de ses engagements vis-à-vis de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Accord de Paris.
- Le Centre marocain de Compétences Changement Climatique « 4C » organise, en partenariat avec le consortium québécois Ouranos, une série de webinaires portant sur les enjeux et défis associés à l'adaptation aux changements climatiques et les solutions que l'on peut mettre en œuvre au niveau national, régional ou local. Afin de stimuler le dialogue, comparer les approches et apprendre les uns des autres, des experts québécois, associés au consortium Ouranos, et des experts marocains, associés au Centre 4C Maroc, sont invités à intervenir pour échanger autour d'un large éventail de thématiques en lien avec l'adaptation aux changements climatiques. Neuf webinaires ont été organisés jusqu'à présent et un prochain webinaire sera organisé **le mercredi 10 février 2021**. Pour plus d'informations et/ou pour vous inscrire à la série de webinaires, prière d'entrer en contact [avec les organisateurs](#).
- Après l'achèvement de « *l'étude de préfiguration du Fonds Bleu du Bassin du Congo* », menée avec l'appui technique et budgétaire du Centre 4C, la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la sélection d'une Banque de Développement chargée de l'ouverture et de la gestion d'une ligne de financement « Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ». Pour plus d'informations, cliquer sur [ce lien](#).
- Le Centre 4C Maroc, avec l'appui du Programme de Développement des Nations Unies, a lancé trois appels à consultation ces derniers mois, qui sont toujours ouvert pour soumission :
 - L'élaboration d'une note conceptuelle du projet « **Installation de toits solaires PV raccordés au réseau de basse tension dans le secteur résidentiel au Maroc** » ([pour plus de détails](#)) ; L'élaboration d'une note conceptuelle du projet « **Gestion intégrée des ressources en eau dans le contexte du changement climatique dans la ville de Marrakech** » ([pour plus de détails](#)) ; Et pour le recrutement d'un consultant pour **l'analyse du projet de loi des finances 2021 par rapport au climat**, et l'animation d'une formation au profit des acteurs concernés et des ONG sur l'intégration du changement climatique dans les politiques budgétaires ([pour plus de détails](#)).



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Les nouvelles du climat au niveau international

Administration Biden : signature d'un nouvel ordre exécutif pour le climat

Le président Biden a signé le mercredi 27 janvier une série d'ordres exécutif de grande envergure - allant de la suspension des nouvelles concessions pétrolières fédérales à l'électrification de la vaste flotte de véhicules du gouvernement - tout en mettant autant d'accent sur la création d'emplois que sur la crise climatique.

M. Biden a déclaré que ses directives réserveraient 30 % des terres et des eaux fédérales à des fins de conservation, placeraient la politique climatique au centre des décisions de sécurité nationale et construiraient un réseau de stations de recharge pour voitures électriques dans tout le pays.

M. Biden a fait valoir que les gains technologiques et la demande d'infrastructures éoliennes et solaires créeraient des emplois qui compenseraient largement les pertes d'emplois, même dans les régions du pays qui dépendent du boom de la fracturation hydraulique (« fracking »). L'utilisation du pouvoir d'achat du gouvernement pour acheter des véhicules à émissions zéro, a déclaré M. Biden, contribuerait à accélérer la transition vers l'abandon des voitures à essence et conduirait éventuellement à "un million de nouveaux emplois dans l'industrie automobile américaine". Au total, le texte de son décret mentionne le mot "emplois" 15 fois.

M. Biden a également déclaré que son programme permettrait de créer des emplois "à salaires dominants" et des emplois syndiqués pour les travailleurs afin de construire 1,5 million de nouvelles maisons à haut rendement énergétique, de fabriquer et d'installer un demi-million de nouvelles stations de recharge pour véhicules électriques et de boucher un million de puits de pétrole et de gaz qui fuient. "Aujourd'hui est la journée du climat à la Maison Blanche, ce qui signifie qu'aujourd'hui est aussi la journée de l'emploi à la Maison Blanche", a déclaré M. Biden.

M. Biden a réitéré sa position de longue date selon laquelle il n'interdirait pas la fracturation hydraulique, affirmant que ses politiques permettraient en fait de "protéger les emplois et de les développer" en mettant au travail des personnes chargées de colmater les fuites des puits de pétrole et de gaz. Son ordre exécutif crée un groupe de travail visant à relancer économiquement les communautés qui dépendent de l'industrie des combustibles fossiles.

Plusieurs études économiques sur les effets de la réglementation environnementale sur l'emploi concluent généralement que les emplois perdus dans les secteurs polluants sont souvent égaux aux emplois créés dans le domaine des énergies propres et de l'atténuation des effets sur l'environnement.

La Chambre de commerce des États-Unis a salué les efforts de M. Biden pour lutter contre l'augmentation des émissions tout en condamnant sa directive visant à mettre fin aux concessions pétrolières et gazières. Mais cette mesure était recherchée depuis longtemps par les défenseurs du changement climatique et beaucoup ont dit espérer que l'administration Biden ira encore plus loin et refusera les permis pour de nouveaux forages pétroliers et gaziers. Oceana, un groupe environnemental qui s'intéresse à la santé des océans, a publié cette semaine une analyse qui conclut que la fin des nouvelles concessions pour le pétrole et le gaz offshore pourrait éviter plus de 19 milliards de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre.

Les mesures prises par M. Biden ont également établi de nouveaux objectifs généraux de politique étrangère - notamment que le changement climatique, pour la première fois, sera au cœur de toutes les décisions de politique étrangère et de sécurité nationale.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

En matière de politique étrangère, le décret de mercredi a également officialisé le rôle de John Kerry, l'ancien secrétaire d'État, en tant qu'envoyé international de M. Biden pour le climat, avec un siège au Conseil national de sécurité. Les mesures prévoient également que les 17 agences de renseignement du gouvernement fédéral créent une toute première estimation nationale des risques pour la sécurité nationale posés par le changement climatique.

L'administration Biden a officiellement annoncé qu'elle accueillera un sommet des leaders sur le climat des principaux pays émetteurs et d'autres pays le 22 avril, qui est la Journée de la Terre. M. Kerry a déclaré que d'ici cette date, les États-Unis comptent annoncer une nouvelle série d'objectifs spécifiques détaillant la manière dont ils réduiront leurs émissions de dioxyde de carbone en vertu de l'Accord de Paris, dont l'ancien président Donald J. Trump s'était retiré, et que M. Biden a rejoint. Les États-Unis ont eu du mal à tenir leurs promesses dans le cadre de l'Accord de Paris ; ils s'étaient engagés à réduire leurs émissions jusqu'à 28 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2020. Les analystes de l'énergie aux États-Unis ont spéculé que l'administration Biden pourrait maintenant raisonnablement promettre de réduire les émissions de 40 à 50 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.

M. Biden a également demandé aux agences de chercher des moyens d'augmenter et d'améliorer les informations disponibles sur les prévisions climatiques afin d'aider les gouvernements et autres à se préparer aux conséquences du changement climatique. Chaque agence fédérale devra également élaborer des plans pour mieux protéger ses installations contre l'élévation du niveau des mers, les tempêtes, les sécheresses et les autres impacts du climat.

[Pour plus d'informations](#)

Copernicus : 2020 est l'année la plus chaude jamais enregistrée pour l'Europe

Le service européen Copernicus sur le changement climatique a révélé le 8 janvier 2021 que l'année 2020 a rejoint 2016 au rang des années les plus chaudes jamais enregistrées dans le monde, ce qui en fait la sixième d'une série d'années exceptionnellement chaudes commençant en 2015. La dernière décennie (2011-2020) est également la plus chaude depuis le début de l'ère industrielle. L'Europe a notamment connu l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec une hausse de 0,4 °C par rapport à 2019, qui était auparavant l'année la plus chaude. Le service Copernicus sur le changement climatique signale également que les concentrations de CO₂ dans l'atmosphère ont continué à augmenter à un taux d'environ 2,3 ppm/an en 2020, atteignant un maximum de 413 ppm en mai 2020.

Certaines parties de l'Arctique et du nord de la Sibérie ont connu certains des plus grands écarts annuels de température par rapport à la moyenne en 2020, avec une grande région qui a connu des écarts pouvant atteindre 3°C et même, dans certains endroits, plus de 6°C pour l'ensemble de l'année. En outre, la saison des feux de forêt a été exceptionnellement active dans cette région, les incendies ayant été détectés pour la première fois en mai et se poursuivant tout au long de l'été et pendant une bonne partie de l'automne.

En général, l'hémisphère nord a connu des températures supérieures à la moyenne pour l'année, à l'exception d'une région située au-dessus du centre de l'Atlantique nord. En revanche, certaines parties de l'hémisphère sud ont connu des températures inférieures à la moyenne, notamment dans l'est du Pacifique équatorial, en raison des conditions plus fraîches liées à La Niña qui se sont développées au cours du second semestre de l'année. Il est à noter que l'année 2020 égale le record de 2016 malgré un refroidissement de La Niña, alors que 2016 était une année record qui a commencé par un fort réchauffement du phénomène El Niño.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

PNUD : Un véritable développement humain exige de travailler avec et non contre la nature

Le nouveau rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) propose un nouvel indice expérimental du progrès humain tenant compte des émissions de dioxyde de carbone et de l'empreinte matérielle des pays. Le rapport du PNUD présente un choix difficile pour les dirigeants mondiaux : prendre des mesures audacieuses pour réduire l'immense pression exercée sur l'environnement et le monde naturel, faute de quoi les progrès de l'humanité seront ralentis. « Les êtres humains exercent sur la planète une pression qui n'a jamais été aussi écrasante. Face à la Covid-19, des températures record et des inégalités croissantes, il est temps d'utiliser cette force pour redéfinir ce que nous entendons par progrès, maintenant que nos empreintes carbone et de consommation sont connues », a expliqué l'Administrateur du PNUD, Achim Steiner, lors de la présentation du rapport. Le dernier rapport du PNUD montre qu'aucun pays au monde n'a encore atteint un très haut niveau de développement humain sans avoir exercé une pression énorme sur la planète. « Mais nous pourrions être la première génération à corriger cette situation. C'est la prochaine étape critique du développement humain », a souligné M. Steiner.

Le document du PNUD propose un nouveau point de vue expérimental dans son Indice annuel de développement humain (IDH). En ajustant l'IDH, qui mesure la santé, l'éducation et le niveau de vie d'un pays, avec l'inclusion de deux autres éléments, à savoir les émissions de dioxyde de carbone d'un pays et son empreinte matérielle, l'indice montre comment la situation globale du développement mondial pourrait changer si le bien-être des êtres humains et l'allègement des pressions exercées sur la planète étaient tous deux au cœur de la définition du progrès de l'humanité. L'IDH ajusté aux pressions planétaires — ou IDHP —, fait ressortir une nouvelle vision du monde, proposant une évaluation moins optimiste, mais plus claire du progrès humain. Par exemple, plus de 50 pays quittent le groupe à très haut développement humain, en raison de leur dépendance aux combustibles fossiles et de leur empreinte matérielle. Malgré ces ajustements, des pays comme le Costa Rica, la Moldavie et le Panama améliorent leurs classements d'au moins 30 places, mettant en évidence le fait qu'une pression moins forte sur la planète est possible.

De nouvelles estimations prévoient que d'ici 2100, les pays les plus pauvres du monde pourraient connaître jusqu'à 100 jours supplémentaires par an de conditions météorologiques extrêmes en raison du changement climatique — un chiffre qui pourrait être réduit de moitié si l'Accord de Paris sur le climat est pleinement mis en œuvre, estime l'agence onusienne. Et pourtant, les combustibles fossiles sont toujours subventionnés : le coût total des subventions publiques pour les combustibles fossiles — en comptant les coûts indirects — est estimé à plus de 5.000 milliards de dollars par an, soit 6,5% du produit intérieur brut (PIB) mondial, selon les chiffres du Fonds monétaire international (FMI) cités dans le rapport.

« La prochaine étape critique du développement humain ne consiste pas à choisir entre les peuples ou les arbres ; il s'agit de reconnaître, aujourd'hui, que le progrès humain impulsé par une croissance inégale et à forte intensité de carbone touche à sa fin », a déclaré M. Conceição. « En s'attaquant aux inégalités, en tirant parti des innovations et en travaillant avec la nature, le développement humain pourrait entamer un processus transformationnel destiné à soutenir les sociétés et la planète en même temps »

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Discours du président du groupe de la Banque mondiale, David Malpass, au sommet « One Planet » consacré à la biodiversité

Président Macron, Secrétaire Guterres, Votre Altesse Royale, Excellences.

Je suis très heureux de convoquer conjointement le sommet "One Planet" de cette année, tout comme le groupe de la Banque mondiale l'a fait en 2017 à Paris, en 2018 à New York et en 2019 à Nairobi. Je vous remercie, Monsieur le Président Macron, pour votre leadership et votre engagement en faveur du climat et de la biodiversité.

Le changement climatique et la perte de biodiversité sont des questions essentielles de notre temps. Ils représentent des défis cruciaux pour nos efforts de développement, notamment pour la réduction de la pauvreté et des inégalités.

Cette année offre aux pays de nombreuses possibilités d'aligner leurs objectifs en matière de biodiversité et de climat sur les programmes de développement, notamment la COP15 à Kunming et la COP26 à Glasgow en novembre.

Il est important que nous aidions les pays en développement à atteindre leurs NDC, en les aidant à élaborer des stratégies à long terme pour des économies à faible intensité de carbone et résistantes au climat, à mettre fin à leur dépendance au charbon et à lutter contre la perte de biodiversité.

Le groupe de la Banque mondiale est le plus important bailleur de fonds multilatéral pour les investissements climatiques dans les pays en développement, avec des engagements record au cours de l'exercice financier précédent. Nous avons l'intention d'aller plus loin. Le mois dernier, j'ai annoncé que le groupe de la Banque mondiale s'était fixé un objectif ambitieux, à savoir que 35 % de nos financements aient des retombées positives sur le climat au cours des cinq prochaines années. Cela aidera les pays à se reconstruire de manière plus écologique et plus résistante, par exemple grâce à des infrastructures à faible intensité de carbone et à des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Nous continuerons également à mettre fortement l'accent sur l'adaptation au climat, l'objectif étant qu'elle représente au moins 50 % des financements de la Banque mondiale en faveur du climat.

En outre, le groupe de la Banque mondiale soutient depuis trois décennies des opérations axées sur la conservation de la biodiversité, c'est-à-dire la conservation des espèces et des habitats naturels et l'amélioration des moyens de subsistance des populations dans les secteurs qui dépendent du capital naturel, notamment la foresterie, la pêche et l'agriculture. Nous continuerons à intensifier nos travaux sur la biodiversité et la gestion durable des écosystèmes terrestres, côtiers et marins.

Au cours des deux dernières années, nous avons soutenu la création et la consolidation de plus de 100 millions d'hectares de zones marines et côtières protégées, ainsi que de 10 millions d'hectares de zones terrestres protégées en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

En Inde, nos opérations ont permis de cartographier l'ensemble du littoral et de planter 16 500 hectares de mangroves qui offrent une protection en cas de conditions climatiques extrêmes. Tout cela contribue à améliorer les moyens de subsistance côtiers de 1,7 million de personnes. La quasi-totalité de nos nouveaux prêts en Chine sont destinés aux biens publics mondiaux, notamment à la réduction des plastiques marins. En Afrique de l'Ouest, notre programme lutte contre l'érosion côtière et rétablit les moyens de subsistance.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Et comme vous l'entendrez plus tard, nous renforçons notre soutien à la restauration des terres dégradées dans les zones arides d'Afrique, dans les régions du Sahel, du lac Tchad et de la Corne de l'Afrique. La COVID-19 a montré les liens entre la santé humaine et la santé de la planète. Avec le soutien de l'Allemagne, nous menons de nouvelles recherches sur les investissements et les politiques qui contribueront à promouvoir l'approche "Une seule santé" pour prévenir les maladies infectieuses émergentes.

Alors que les pays se reconstruisent, nous devons travailler ensemble - le secteur privé, la société civile, les gouvernements, les institutions comme la nôtre et les communautés - pour soutenir une reprise verte, inclusive et résistante.

C'est très clair : nous ne pouvons pas réussir à aider les pays à réduire la pauvreté et les inégalités sans relever les défis du changement climatique et de la perte de biodiversité. Je vous remercie.

[Pour plus d'informations](#)

Canada : Trois paliers de gouvernement présentent leur plan d'adaptation

Trois grands plans pour le climat ont été dévoilés dans les dernières semaines : le plan du gouvernement fédéral (à travers la stratégie fédérale pour le climat), le plan du gouvernement québécois (plan québécois pour une économie verte) ainsi que celui de la Ville de Montréal (plan pour le climat de la Ville de Montréal). Même si la réduction des gaz à effet de serre y occupe toujours une place prédominante, l'adaptation aux changements climatiques fait également partie des préoccupations et des actions planifiées quant à la lutte aux changements climatiques.

[Pour plus d'informations](#)

2021, année géopolitique cruciale pour le Pacte vert européen

L'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI) a publié le 6 janvier 2021 un billet de blog portant sur le Pacte vert européen. Nous reprenons ici les idées principales :

- Si la crise sanitaire de la Covid-19 a bousculé les anticipations et les attentes placées dans l'année 2020, qui devait être une année d'impulsion majeure pour le multilatéralisme environnemental, l'année qui débute concentre les opportunités pour l'ambition de transition écologique et de rénovation de la mondialisation dont est porteur le Pacte vert européen, mais aussi les défis géopolitiques.
- Même si d'autres grandes économies ont également affirmé fin 2020 l'objectif de neutralité carbone (Chine, Japon, Corée du Sud), l'Union européenne et le Royaume Uni ont cette année des atouts et des responsabilités à jouer pour mener la discussion sur l'alignement de la relance économique sur les objectifs d'une transition écologique ambitieuse.
- L'un des ressorts de la dynamique internationale en faveur d'une action climatique ambitieuse est la course à l'innovation (Green Race) et à la transformation vers la neutralité carbone. Le coup d'accélérateur donné à l'automne 2020 par les annonces successives de la Chine, du Japon et de la Corée du Sud confirme que les grandes économies avancées de la planète, et parmi elles l'Europe, vont entrer dans une dynamique de coopération, mais aussi de compétition, pour gagner l'avantage du précurseur (« first mover's advantage »).
- La position de la nouvelle administration Biden en la matière sera également fondamentale, et elle croisera nécessairement retour à davantage de multilatéralisme et méfiance structurelle vis-à-vis des concurrents chinois, mais peut-être également vis-à-vis de l'Europe. Le dialogue transatlantique sera déterminant pour éviter de ne se retrouver que dans un face-à-face entre Bruxelles et Beijing.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

- L'Allemagne milite depuis plusieurs années pour faire entrer la question climatique au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Des propositions conceptuelles sont formulées faisant le lien entre sécurité sanitaire, alimentaire, écologique, sécurité politique et économique, et qui impose de considérer la sécurité non plus seulement comme un enjeu d'échelle nationale, mais aussi d'échelle planétaire, faisant droit à une question de « sécurité globale ».
- Le financement de la reconstruction post-Covid-19 sur le continent africain sera un autre grand enjeu dans l'année qui s'ouvre : grâce à la conclusion de deux ans de négociations politiques sur les relations ACP (Afrique-Caraïbes, Pacifique)/UE en décembre dernier, la voie semble ouverte pour que l'UE et l'Union africaine mettent en place un nouveau partenariat lors du Sommet UE/Afrique qui devrait se tenir cette année, précédé par un sommet sur le financement des économies africaines à Paris au printemps.

[Pour plus d'informations](#)

Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les statistiques des changements climatiques

La Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies, agissant en sa qualité de secrétariat de la Commission de statistique, a établi un rapport en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Commission économique pour l'Europe (CEE). Dans ce rapport, le Secrétaire général fait le point sur les travaux de la Division en matière de statistiques des changements climatiques en réponse aux mandats des quarante-septième et quarante-neuvième sessions de la Commission de statistique, en particulier en ce qui concerne l'élaboration d'un ensemble de statistiques et d'indicateurs pour le monde entier et le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des politiques et des statistiques des changements climatiques. En complément, il décrit les travaux actuellement menés par le secrétariat de la Convention-cadre, dont les activités portant sur la présentation de rapports au titre du cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris, ainsi que les progrès accomplis par la CEE en ce qui concerne les statistiques et indicateurs des changements climatiques

[Pour avoir accès au rapport](#)

Rapport 2020 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation

Le Programme des Nations unies pour l'Environnement a publié le 14 janvier 2021 la cinquième édition du rapport du PNUÉ sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation aux changements climatiques. Le rapport examine les progrès réalisés dans la planification, le financement et la mise en œuvre de l'adaptation, avec un accent sur les solutions fondées sur la nature. Nous retenons ici quelques messages clés :

- 2020 n'a pas seulement été l'année de la pandémie, elle a aussi été celle de températures record et d'impacts climatiques croissants : inondations, sécheresses, tempêtes, feux de forêt et invasions de criquets. Plus inquiétant encore, sur la base des engagements actuels pris dans le cadre de l'Accord de Paris, le monde se dirige vers une augmentation des températures d'au moins 3 °C au cours de ce siècle, ce qui ne fera qu'intensifier ces impacts.
- Les auteurs du rapport soulignent que si les nations ont progressé dans la planification et la mise en œuvre, d'énormes lacunes subsistent, notamment en ce qui concerne le financement pour les pays en développement et la mise en place de projets d'adaptation au stade où ils apportent de réelles réductions des risques climatiques. Il est urgent d'accroître les financements publics et privés en faveur de l'adaptation, tandis que les projets d'adaptation doivent être mis en œuvre plus rapidement.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

- 72 % des pays ont adopté au moins un instrument de planification de l'adaptation au niveau national, tandis que 9 % sont en train d'en élaborer un.
- La plupart des pays en développement préparent des plans d'adaptation nationaux, un mécanisme essentiel pour renforcer l'accent mis sur l'adaptation.
- Le financement public international de l'adaptation augmente lentement. Il a atteint 30 milliards de dollars des États-Unis, soit 5 % des fonds climat suivis, par an, mais suffisamment de données ne sont pas disponibles pour permettre d'identifier les tendances des financements nationaux publics ou privés.
- Les coûts annuels de l'adaptation dans les seuls pays en développement sont actuellement estimés à 70 milliards de dollars. Ce chiffre devrait atteindre 140 à 300 milliards de dollars en 2030 et 280 à 500 milliards de dollars en 2050.
- Le soutien multilatéral à l'adaptation a augmenté entre 2013 et 2017 pour atteindre 14,6 % du financement multilatéral global du développement. En revanche, le soutien bilatéral à l'adaptation en tant que part du financement bilatéral global du développement a augmenté lentement au cours de la même période, passant de 4,6 % à 6,1 %.
- Le Fonds vert pour le climat (FVC) a alloué 40 % de son portefeuille total à l'adaptation et attire de plus en plus d'investissements du secteur privé. Une autre évolution importante est la dynamique croissante visant à garantir un système financier durable.
- Depuis 2006, près de 400 projets d'adaptation financés par des fonds multilatéraux au service de l'Accord de Paris ont été entrepris dans les pays en développement, dont la moitié ont débuté après 2015.
- Alors que les projets antérieurs dépassaient rarement 10 millions de dollars, 21 nouveaux projets depuis 2017 ont atteint une valeur de plus de 25 millions de dollars.
- Le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour les pays les moins avancés et le Fonds d'adaptation ont ensemble touché plus de 20 millions de bénéficiaires directs et indirects et formé plus de 500 000 personnes aux mesures de résilience au climat.
- Sur les plus de 1 700 initiatives d'adaptation étudiées, la majorité en était aux premiers stades de la mise en œuvre. Seulement 3 % ont déclaré avoir apporté des réductions réelles aux risques climatiques posés aux communautés où les projets étaient mis en œuvre.
- Les solutions fondées sur la nature peuvent apporter des contributions importantes à l'adaptation aux changements climatiques, mais il existe peu de plans concrets et de financement limité pour les mettre en œuvre. En matière d'adaptation, les solutions fondées sur la nature sont principalement utilisées pour faire face aux risques côtiers, aux précipitations intenses, à la chaleur et à la sécheresse.
- S'il est trop tôt pour évaluer dans quelle mesure la COVID-19 influencera les processus d'adaptation au niveau mondial, à court terme, la nécessité de gérer les effets directs du virus sur la santé publique et ses retombées économiques ultérieures a fait que l'adaptation a été reléguée au second plan de l'agenda politique.
- L'adaptation aux changements climatiques est une décision économique judicieuse. En 2019, la Commission mondiale sur l'adaptation a estimé qu'un investissement de 1 800 milliards de dollars dans des mesures d'adaptation permettrait d'éviter 7 100 milliards de dollars de coûts et d'autres avantages.

[Pour plus d'informations](#)

Sécurité climatique aux Caraïbes

La région des Caraïbes est considérée comme relativement pacifique et politiquement stable, mais très vulnérable aux impacts directs et indirects du changement climatique. Les pays des Caraïbes, dont la plupart sont des petits états insulaires en développement (PEID), souffrent depuis longtemps des



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

effets destructeurs des catastrophes naturelles, notamment les ouragans, les phénomènes météorologiques violents, la sécheresse et l'élévation du niveau de la mer. Le changement climatique devrait les aggraver ; on prévoit une hausse des températures et une augmentation des risques d'inondation. Les cyclones tropicaux deviennent plus fréquents et plus intenses. L'évolution du régime des précipitations, ainsi que l'élévation du niveau de la mer et l'acidification des océans, menacent les moyens de subsistance et la sécurité physique des communautés côtières.

Cependant, le changement climatique n'agit pas seul. Ses effets s'ajoutent à la pression de la croissance démographique et de l'urbanisation rapide sur l'espace terrestre et sur les ressources alimentaires, hydriques et énergétiques déjà limitées, ce qui entraîne une dégradation de l'environnement et une augmentation des niveaux de chômage, d'inégalité et de pauvreté. Cela aura des conséquences importantes sur les économies des pays des Caraïbes. Les effets du changement climatique amplifieront également les défis sociaux et sécuritaires existants, tels que la perte des moyens de subsistance, la migration urbaine, la criminalité, les inégalités sur le marché du travail et la féminisation de la pauvreté. À leur tour, ces dynamiques risquent d'exercer une pression supplémentaire sur les structures de soutien gouvernementales, ce qui pourrait entraîner une instabilité politique, les citoyens remettant de plus en plus en question leur légitimité. La pandémie de la COVID-19 ajoute une couche supplémentaire à ces risques, en ralentissant les investissements étrangers directs, en freinant le tourisme, en augmentant le chômage et en diminuant les envois de fonds.

Pour relever pleinement et efficacement ces défis, il est important que ces risques soient analysés et compris de manière intégrée. Trois voies possibles ont été identifiées par lesquelles le changement climatique interagit avec d'autres facteurs de fragilité et d'insécurité dans la région des Caraïbes :

1. Les catastrophes induites par le climat peuvent provoquer une instabilité politique par leurs impacts sur les secteurs économiques clés ;
2. Les impacts du climat pourraient entraîner des troubles sociaux en aggravant l'insécurité des moyens de subsistance et l'insécurité alimentaire ;
3. La perte des moyens de subsistance induite par le climat pourrait accroître les possibilités d'activités criminelles et augmenter les défis de l'urbanisation.

Ces menaces ne sont pas inéluctables. Les gouvernements de la région ont pris des initiatives importantes pour faire face aux risques climatiques et sont à la pointe de l'action climatique, notamment en termes de réponse aux risques de catastrophes. Toutefois, à ce jour, ils n'ont pas réussi à mettre en œuvre des réponses plus complètes et intégrées qui vont au-delà de l'adaptation au climat et de la réponse aux risques de catastrophe, et ont négligé d'autres facteurs socio-économiques et politiques qui contribuent également aux problèmes de sécurité. En outre, la communauté internationale s'est concentrée sur les immenses risques de catastrophe dans les Caraïbes, mais a accordé moins d'attention aux changements lents et à leurs conséquences sur les moyens de subsistance, qui sont tout aussi inquiétants. L'analyse citée ici suggère que pour faire face à l'aggravation des risques liés au climat et à la fragilité, les gouvernements et les décideurs politiques aux niveaux national, régional et local devraient s'orienter vers

- Comprendre et traiter les risques climatiques de manière intégrée ;
- Coordonner plus systématiquement les différents secteurs ;
- Promouvoir des approches collaboratives ascendantes pour renforcer la résilience ;
- Tirer parti de la coopération régionale pour relever les défis liés à la sécurité climatique ;
- Poursuivre l'engagement au niveau international.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Rapport « Transformer le Sahel : soutenir l'initiative de la grande muraille verte »

Ce rapport de la Banque mondiale documente les principaux résultats et enseignements tirés du Programme pour le Sahel et l'Afrique de l'Ouest à l'appui de la Grande Muraille verte (SAWAP) de 2012 à 2019, qui était une approche programmatique développée par la Banque mondiale en utilisant 100 millions de dollars de ressources du FEM en plus des 1,2 milliard de dollars de ressources de l'association internationale de développement (IDA) pour douze pays : Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tchad et Togo. Un projet régional intitulé « Construire des services d'information, de communication et de connaissances résilients » (4,6 millions de dollars) a été inclus et se concentre sur la coordination et la connaissance. Le SAWAP a été approuvé en 2012 "pour étendre la gestion durable des terres et des eaux (GDT) dans des paysages ciblés et dans des zones vulnérables au climat dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel".

[Pour avoir accès au rapport](#)

Focus : la campagne « Race to Zero »

« Race to Zero » est une campagne mondiale visant à rallier le leadership et le soutien des entreprises, des villes, des régions et des investisseurs en faveur d'une reprise saine, résiliente et sans carbone, qui prévienne les menaces futures, crée des emplois décents et déclenche une croissance durable et inclusive.

Elle mobilise une coalition d'initiatives leader "zéro carbone", représentant 454 villes, 23 régions, 1397 entreprises, 74 des plus gros investisseurs et 569 universités. Ces acteurs de l'"économie réelle" rejoignent 120 pays au sein de la plus grande alliance jamais créée, qui s'est engagée à atteindre le niveau zéro d'émissions nettes de carbone d'ici 2050 au plus tard. Ensemble, ces acteurs couvrent désormais près de 25 % des émissions mondiales de CO2 et plus de 50 % du PIB.

Menée par les champions de haut niveau de l'action pour le climat - Nigel Topping et Gonzalo Muñoz - Race To Zero mobilise des acteurs extérieurs aux gouvernements nationaux pour rejoindre l'Alliance pour l'ambition climatique, qui a été lancée lors du sommet de l'action pour le climat 2019 du SGNU par le président du Chili, Sebastián Piñera.

L'objectif est de créer une dynamique autour du passage à une économie décarbonée avant la COP26, où les gouvernements doivent renforcer leurs contributions à l'accord de Paris. Les gouvernements enverront ainsi un signal fort indiquant que les entreprises, les villes, les régions et les investisseurs sont unis pour atteindre les objectifs de Paris et créer une économie plus inclusive et plus résistante

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Les nouvelles du climat au niveau national

Les dernières pluies ont résorbé le déficit du début de la campagne agricole

Du 5 au 11 janvier, le Maroc a connu une succession de perturbations, favorisées par l'affaiblissement de l'anticyclone des Açores. Selon les données communiquées par la Direction générale de la météorologie, le cumul des précipitations enregistrées a atteint, durant cette période, 222,3 mm sur Rabat, 283,6 mm sur Mohammedia, 211,9 mm sur Casablanca, 126,2 mm sur El-Jadida, 111,2 mm sur Taroudant, 105,3 mm sur Tanger, 65 mm sur Agadir Aït Melloul, 80,8 mm sur Meknès, 80,6 mm sur Fès-Saïss, 51,2 mm sur Khouribga et 44,4 mm sur Beni Mellal.

Du 1er septembre au 11 janvier 2021, le bilan pluviométrique, comparé à la normale sur 30 ans, se présente comme suit :

- Après un déficit affiché jusqu'à la fin de l'année 2020, le bilan est devenu excédentaire sur la Chaouia, Doukala, le Gharb, Abda, le Souss et le nord des provinces Sud.
- Il est proche de la normale sur le Saïss et le Moyen Atlas et le sud du Haut Atlas.
- Il est, par ailleurs, encore légèrement déficitaire sur le nord du Haut Atlas, les plaines de Tadla, les versants sud-est, les plateaux de phosphate, le Tangérois, le Rif et le Loukkous.
- Il est déficitaire sur l'Oriental et le Haouz.

Les dernières pluies et chutes de neige, marquées par leur abondance et leur durée relativement longue, sont bénéfiques pour la recharge de la nappe phréatique, l'amélioration des réserves des barrages ainsi que pour les cultures en bour (légumineuses, céréales, etc.) et ont ravivé les espoirs des agriculteurs après deux années de sécheresse et un démarrage difficile de la campagne agricole actuelle, marqué par un déficit pluviométrique généralisé.

[Pour plus d'informations](#)

Eau : Nette amélioration des retenues des barrages après les dernières précipitations

Le Maroc a connu, du 5 au 11 janvier, le troisième et le plus long épisode pluvieux depuis fin novembre 2020. Les pluies étaient généralisées sur tout le Royaume, bénéficiant ainsi à tous les bassins hydrauliques. Ceux qui en ont le plus profité sont les bassins du Tensit, de Souss-Massa et du Loukkos. La situation au niveau du bassin d'Oum Er-Rabia continue toutefois de stagner. Les principaux barrages qu'il comporte affichent un taux de remplissage de 17,22%, le plus bas au niveau national.

Rappelons que le premier passage de pluie est intervenu vers fin novembre 2020. Depuis, les principaux barrages nationaux ont gagné 1,2 milliard de m³ d'eau. Au 13 janvier 2021, les retenues ont atteint 6,89 MMm³, soit un taux de remplissage de 44,2%, contre 36,5% (5,5 MMm³) au 23 novembre, avant les premières précipitations. Ce taux se rapproche ainsi de celui enregistré à la même période de l'an passé, qui était de l'ordre 49,2% (plus de 7,6 MMm³).

Après deux années successives de sécheresse, la situation commence ainsi à s'améliorer, ravivant l'espoir des agriculteurs, lourdement endettés et impactés par la crise du Covid-19.

Sur la base des statistiques publiées quotidiennement par la Direction générale de l'eau, on peut constater que les barrages du bassin hydraulique du Tensift (ABHT), desservant la région de Marrakech-Safi, affichent un taux de remplissage de 53,07% au 13 janvier, soit plus de 120 millions de m³ d'eau, contre 31,03% (70,49 Mm³) au 23 novembre 2020.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Comme le montre le tableau ci-dessus, la situation des principaux barrages de ce bassin s'est nettement améliorée. Yaacoub El Mansour dispose actuellement de 37,6 Mm³, soit un taux de remplissage de 54,2%, contre 13,8 Mm³ (19,9%) il y a près de deux mois. Même constat pour Moulay Abderrahman, deuxième plus grand barrage du bassin. D'une capacité totale de 64,4 Mm³, il était rempli à hauteur de 34,5% au 23 novembre. À présent, il est presque plein (93,7%).

Les retenus des barrages du bassin hydraulique de Souss-Massa (ABHSM) ont atteint un taux de remplissage de 34,13%, contre 12,31% il y a près de deux mois. Les deux petits barrages Imi El Kheng et Ahl Souss sont même remplis à 100%. Le barrage d'Aoulouz est celui qui a reçu les apports les plus importants. En revanche, les retenues des barrages qui alimentent le Grand Agadir, en l'occurrence Abdelmoumene et Moulay Abdellah, restent assez faibles.

Rappelons que depuis début octobre 2020, des coupures d'eau interviennent tous les jours dans différentes communes d'Agadir à partir de 20 H, dans le but de rationaliser l'usage de l'eau potable. Cette mesure sera-t-elle abandonnée après l'amélioration des niveaux des barrages ? "L'impact des dernières précipitations ne sera pas visible rapidement, puisque la question de l'eau potable se gère sur une durée de deux ans. Les gens s'attendent à ce qu'il y ait systématiquement une solution à cette problématique. Mais c'est toute une logistique derrière et plusieurs réunions du comité de suivi, sous la présidence du Wali de la région, avec différents opérateurs, notamment l'ONEE et la Ramsa, pour prendre la meilleure décision. On imagine les pires et les meilleurs scénarios, pour prendre la décision optimale pour la région", répond une source au sein du service de gestion et de développement des ressources en eau de l'Agence du Bassin Hydraulique Souss Massa.

[Pour plus d'informations](#)

Intempéries : le Fonds des événements catastrophiques se prépare à remplir sa mission

Le Fonds de solidarité contre les événements catastrophiques (FSEC) se mobilise et se prépare, suite aux intempéries que connaît le Royaume depuis le 5 janvier 2021, pour remplir pleinement sa mission au cas où ces intempéries sont qualifiées "d'événement catastrophique" par arrêté du Chef du gouvernement. Le Fonds a souligné, le lundi 11 janvier 2021 dans un communiqué, qu'il "suit avec beaucoup d'intérêt et de préoccupation les intempéries que connaît le Royaume depuis le 5 janvier 2021 et les dégâts subis par les citoyens, en particulier dans la ville de Casablanca". "Les équipes du FSEC, à côté des partenaires, sont mobilisées pour recueillir toutes les informations sur cet événement pour se préparer à remplir pleinement leur mission conformément aux dispositions de la loi n° 110-14", lit-on au communiqué.

Dans le cas où ces intempéries sont qualifiées "d'événement catastrophique par arrêté du Chef du gouvernement conformément aux dispositions de la loi précitée, seules les victimes ci-après seront éligibles aux indemnités accordées par le Fonds de solidarité, lorsqu'elles ne sont pas couvertes par ailleurs contre les conséquences dudit événement catastrophique". Il s'agit des "personnes ayant subi un préjudice corporel occasionné directement par l'événement catastrophique, y compris les personnes prenant part aux actions de secours, de sauvetage et de sécurisation liée à cet événement, ou leurs ayant droit, en cas de décès ou de disparition desdites personnes", a précisé la même source. Il s'agit aussi des membres d'un ménage dont la résidence principale est rendue inhabitable directement par ledit événement et des personnes non-membres dudit ménage lorsque leurs conjoints et/ou leurs enfants à charge en sont membres.

Le bénéfice des prestations du FSEC est subordonné, entre autres, à l'inscription au Registre de recensement des victimes des événements catastrophiques auprès du ministère de l'Intérieur. "Ces



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

inscriptions seront déclenchées dès publication de l'arrêté précité du Chef du gouvernement", conclut le communiqué.

[Pour plus d'informations](#)

Le Maroc investit 34 MDH dans une campagne de reboisement dans le Nord-Est

Le coup d'envoi de la campagne de reboisement dans le Nord-Est, visant à lutter contre la désertification a été donné. Ayant un coût global de 34 millions de dirhams, le projet devrait couvrir une superficie totale de 4.700 ha et contribuer à la conservation de la biodiversité.

S'inscrivant dans le cadre de la déclinaison régionale de la "stratégie Forêts du Maroc 2020-2030", le programme de reboisement en cours rejoint les objectifs de restauration des écosystèmes forestiers naturels de cèdre de l'Atlas, de chêne-liège et de thuya sur une superficie de 1.300 ha, au même titre que l'extension des plantations de protection des sols dans les zones vulnérables à l'érosion hydrique et de production à long terme de bois d'œuvre résineux, de service et de bois énergie sur 3.000 ha, rapporte un communiqué de la direction régionale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification (DREFLCD).

Ce programme est augmenté par l'aménagement des parcs sylvopastoraux de 400ha, d'une part, et la consolidation des plantations anciennes sur 2.900ha, d'autre part. Sur le plan territorial, la direction relève que les travaux de plantation concernent 54 périmètres de reboisement, de régénération assistée et d'amélioration sylvopastorale identifiées sur la base des plans de gestion des forêts et des parcours forestiers, ainsi que des bassins versants. Ces périmètres relèvent du ressort provincial de Taza (2.330 ha), soit l'équivalent de 50pc du programme régional, d'Al Hoceïma avec 910 ha, suivi de Guercif avec 800 ha et de Taounate pour 594 ha.

[Pour plus d'informations](#)

MASEN et la BID leur initiative ENR continentale de grande envergure

L'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN) et la Banque Islamique de Développement (BID) ont annoncé le lancement effectif de leur initiative commune de développement de projets d'énergies renouvelables (EnR) stratégiques en Afrique. Lancée lors d'un événement virtuel par le ministre de l'Énergie, des mines et de l'environnement, Aziz Rabbah, le président directeur général de MASEN, Mustapha Bakkoury, représenté par le directeur de la coopération et du développement international de l'Agence, Ali Zerouali, ainsi que par le Vice-Président de la BID, Mansur Muhtar, cette initiative vise à catalyser le développement de projets d'EnR dans les pays membres de la Banque en Afrique, indique-t-on dans un communiqué conjoint.

À cette occasion, plusieurs projets ont été présentés, en l'occurrence, les centrales solaires de Dosso, Maradi et Diffa au Niger pour une capacité totale de 30 MW et un projet de 3 centrales solaires avec stockage à Djibouti, à PK20, entre Mouloud et Dikhil, et entre Goubet et le Petit Bara pour des capacités entre 10 et 30 MW. Il s'agit également de la centrale solaire Franceville pour une capacité de 150 MW et le projet hydroélectrique FE II de 36 MW au Gabon, ainsi que d'une centrale solaire thermique de 50 MW au Sénégal, fait savoir la même source, ajoutant que d'autres projets seront également proposés dans les prochains mois par le reste des pays membres de la BID, candidats à l'initiative.

"L'Afrique a besoin d'accroître l'accessibilité à une électricité durable, de qualité et à moindre coût. Ainsi, Plusieurs pays africains, devront, dès aujourd'hui, ajuster leur système énergétique, en développant les énergies renouvelables", a relevé Rabbah. De son côté, M. Muhtar a souligné que "le développement des énergies renouvelables à l'échelle de l'Afrique requiert la mobilisation des ressources nécessaires et la mise en place des mécanismes appropriés, intégrant les avantages de la



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

coopération Sud-Sud". Ce développement requiert en parallèle un engagement fort de la part de l'ensemble des acteurs opérant dans ce domaine, a-t-il estimé.

Pour sa part, M. Bakkoury a précisé que "la BID et MASEN ont conçu une initiative en rupture avec les paradigmes existants". En effet, cette initiative est adaptée aux spécificités des pays candidats, a-t-il fait valoir, notant que dans le cadre d'une coopération Sud-Sud, elle œuvre à renforcer à la fois les capacités de production d'électricité d'origine renouvelable et à renforcer le développement d'un savoir-faire local capable de porter de manière autonome les projets futurs.

Les ministres des pays d'Afrique subsaharienne, membres de la BID, ont unanimement salué la pertinence de l'initiative et ont clairement manifesté leur intérêt de proposer des projets candidats à celle-ci. Ensemble, la BID, MASEN et les pays partenaires poursuivront les efforts pour compléter le pipeline de projets et initier le processus de sélection des projets qui seront supportés par l'initiative.

Ladite initiative, qui intervient dans le sillage du mémorandum d'entente signé entre MASEN et la BID en Avril 2019 à Marrakech, prévoit que les deux parties soutiennent la préfaisabilité des projets retenus, qui, en cas de résultats probants, permettront de développer les projets avec la mobilisation de l'expertise technique de MASEN.

[Pour plus d'informations](#)

Noor PV II: lancement d'un nouvel appel à projets

Le ministère de l'Énergie, des mines et de l'environnement (MEME) et MASEN lancent l'appel à projets relatif au programme d'allocation de capacités dans des sites qualifiés et pré-équipés pour le développement de projets photovoltaïques d'une puissance totale d'environ 400 MW.

Ces projets constituent la première phase de Noor PV II, indique un communiqué du MASEN. "Suite à l'appel à manifestation d'intérêt relatif à la 1ère phase du programme solaire multisites Noor PV II, et compte tenu du fort intérêt exprimé par les opérateurs nationaux et internationaux, le MEME et MASEN procèdent aujourd'hui au lancement de l'appel à projets, qui constitue la deuxième et dernière étape du processus de sélection des opérateurs privés dans le cadre de cette 1^{ère} phase du programme", précise la même source.

Afin de permettre aux différents adjudicataires, retenus à l'issue de ce processus concurrentiel, de développer des projets photovoltaïques dans le cadre de la loi 13-09, MASEN mettra à leur disposition des sites qualifiés et pré-équipés ainsi que l'accès aux infrastructures de raccordement au réseau électrique national. "Plusieurs sites, répartis sur différentes régions du Royaume, ont été identifiés dans le cadre de cette 1ère phase. La sélection tient compte d'une série de critères incluant l'adéquation à la technologie solaire PV, l'accessibilité, la topographie, l'acceptabilité environnementale et sociale ainsi que l'absence de concurrence avec d'autres activités économiques." Ces sites sont en effet localisés à proximité de Sidi Bennour, Kelaa Sraghna, Taroudant, Bejaad, El Hajeb et Ain Beni Mathar.

Les entreprises intéressées à participer à ce programme sont invitées à télécharger [l'avis d'appel à projets](#) et ce, à compter du 1^{er} janvier 2021. La date limite pour la soumission des dossiers de demande de retrait du document d'appel à projets est fixée au **31 janvier 2021 à 16h00, heure marocaine**.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Signature des contrats du projet du parc éolien Jbel Lahdid à Essaouira

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), l'Agence Marocaine pour l'Energie Durable (MASEN) et le développeur privé du Programme éolien intégré 850 MW ont signé, le 31 décembre à Rabat, les contrats relatifs au parc éolien de Jbel Lahdid (Essaouira) d'une capacité 270 MW. Les contrats ont été signés par le directeur général de l'ONEE, Abderrahim El Hafidi, et par les représentants du développeur privé Nareva holding et Enel Green Power SPA (Italie), en présence du ministre de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, Aziz Rabbah.

Selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, le parc éolien de Jbel Lahdid, d'une puissance installée de 270 MW, est situé à environ 25 km au nord-est de la ville d'Essaouira et mobilisera un investissement d'environ 2,8 milliards de dirhams. Troisième parc du Programme éolien intégré 850 MW, sa mise en service progressive est prévue à partir du premier semestre 2023. Le Programme éolien intégré 850 MW, composé des parcs éoliens "Midelt – 210 MW", "Boujdour – 300 MW", "Jbel Lahdid- 270 MW", et "Tiskrad- à Tarfaya – 100 MW", constitue une composante importante de la stratégie énergétique nationale, dont l'objectif est d'atteindre 52% de la puissance électrique installée à base d'énergie renouvelable à l'horizon 2030. Ce projet est développé dans le cadre de la production privée d'électricité, constitué du groupement Nareva Holding (Maroc) et Enel Green Power. Ainsi, le groupement "Nareva Holding – Enel Green Power", associé au fabricant d'éoliennes "Siemens Gamesa Renewables (Allemagne)" avait remporté, en 2016, l'appel d'offres international pour le développement, la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance du Programme éolien intégré 850 MW.

Ce projet structurant a, également, permis l'émergence d'une industrie éolienne marocaine, à travers notamment à la mise en place à Tanger, par le fabricant susmentionné, d'une usine de production de pales, avec une capacité annuelle d'environ 600 unités (soit l'équivalent de plus de 600 MW/an). La production électrique prévisionnelle globale du Programme éolien intégré 850 MW permettra d'économiser environ 2.380.000 tonnes CO2/an, ce qui équivaldrait à la consommation d'une ville de la taille de Casablanca.

[Pour plus d'informations](#)

Lancement de la première borne de recharge de voitures électrique 100% marocaine

L'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) a annoncé, le lundi 21 décembre 2020, le lancement de la première borne de recharge de voitures électriques conçue au Maroc.

"C'est un véritable exemple de transfert technologique. On est passé d'un concept technologique à un produit préindustriel qui sera bientôt produit au Maroc, assemblé à Benguérir. Tous les composants sont produits localement, par des entreprises marocaines, qu'il s'agisse de la partie électronique, mécanique, la programmation... Tout a été fait au Maroc", a déclaré Badr Ikken, directeur général de l'IRESEN, au cours d'une cérémonie organisé par le ministre du commerce et de l'Industrie Moulay Hafid Elalamy.

Baptisée "iSmart", cette borne de recharge a été conçue par le Green Energy Park, une plateforme de test, de recherche et de formation en énergie solaire située dans la ville verte de Benguérir, l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), l'IRESEN, l'entreprise EDEEP et l'industriel Halmes Maroc. Elle offre plusieurs avantages : une recharge rapide, une connectivité 4G, une plateforme de contrôle et de suivi pour analyser et planifier la recharge, un projecteur intégré permettant la projection d'information et de publicité et un capteur CO2 afin de mesurer la qualité de l'air. "Cette recharge existe dans une gamme très large : une version murale, une version sur pied (qui atteindra la puissance



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

de 50 kW) "et une version de faible puissance avec la possibilité d'offrir des services aux communes afin de recharger des véhicules électriques compacts en 30 minutes", a précisé Badr Ikken. L'objectif est de produire 5.000 bornes de recharge par an à partir de 2022. Moulay Hafid Elalamy a insisté sur les capacités marocaines à innover et produire des technologies de haut niveau.

[Pour plus d'informations](#)

African Youth Climate Hub: lancement d'un programme d'incubation pour soutenir des start-ups vertes

L'African Youth Climate Hub (AYCH), une plateforme de la jeunesse africaine pour le climat, annonce le lancement d'un appel à candidatures pour un programme d'incubation de start-up en faveur du climat et la promotion du développement durable.

L'AYCH est une initiative lancée en septembre 2019 à New York par SAR la Princesse Lalla Hasnaa, présidente de la Fondation Mohammed VI pour l'environnement, à l'occasion du Sommet de l'action pour le climat, présidé par le secrétaire général des Nations Unies. Hébergé au Centre international Hassan II de formation à l'environnement, bras académique de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, l'African Youth Climate Hub met les jeunes en réseau sur une plateforme numérique et accompagne leurs initiatives.

Pour développer l'esprit d'entreprise et aider à l'émergence de cette nouvelle génération, un programme d'incubation est mis en place par l'Université Mohammed VI Polytechnique, souligne l'AYCH dans un communiqué.

Le programme d'incubation veut favoriser le développement d'entreprises vertes porteuses de solutions innovantes en Afrique pour lutter contre les changements climatiques et promouvoir le développement durable. Le programme d'incubation est porté conjointement par l'Université Mohammed VI Polytechnique et le Centre international Hassan II pour la formation à l'environnement. Il proposera aux start-ups un programme personnalisé de six mois pendant lesquels elles bénéficieront d'un soutien pratique et adapté, d'ateliers pour les munir d'outils pour la mise en œuvre de leurs projets et les aider à transformer leurs idées en prototypes technologiques opérationnelles. Un programme de formation permettra aux jeunes entrepreneurs d'assimiler entre autres des éléments du droit, de stratégie, de marketing et communication, de psychologie, de différentes technologies et des connaissances à propos des changements climatiques, nécessaires à leur réussite.

Pour cette première édition, AYCH permettra l'incubation de 10 projets portés par de jeunes Africains. Pour postuler, les jeunes sont invités à se connecter sur <https://youthclimatehub.org/>, à télécharger l'offre d'incubation, à créer leur compte et à soumettre leur projet en remplissant le formulaire en ligne.

[Pour plus d'informations](#)

"Tatwir croissance verte", le nouveau programme d'appui à la décarbonation des TPME

Le programme "Tatwir croissance verte", pour l'appui à la décarbonation des très petites, petites et moyennes entreprises industrielles, a été lancé le mardi 26 janvier 2021. Le programme vise à accompagner les TPME industrielles dans leurs démarches de développement de process et produits décarbonés, appuyer l'émergence de nouvelles filières vertes et réduire la pollution industrielle. Déployé à travers l'Agence nationale pour la promotion de la PME (Maroc PME) et l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), ce programme s'inscrit dans le cadre du déploiement du Plan de relance industrielle 2021-2023 qui compte parmi ses axes stratégiques le positionnement du Royaume



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

comme "base industrielle décarbonée et circulaire". "Tatwir-croissance verte" permettra, dans une première phase, de générer un investissement global de près d'un milliard de DH.

"Tatwir-croissance verte" cible les projets de croissance verte suivants, à savoir:

- Les projets de transition énergétique portant notamment sur l'optimisation des pratiques et des performances énergétiques des équipements (efficacité énergétique) et l'utilisation d'énergies renouvelables,
- Les projets d'amorçage de filières industrielles vertes saisissant les nouvelles opportunités de marché (production d'équipement de recyclage industriel, production de chauffe-eaux solaires et photovoltaïques, produits d'isolation thermique...),
- Les projets d'innovation et de développement de produits éco-conçus ayant une empreinte carbone positive (véhicule hybride ou électrique, moto électrique, produits bio, produits à base de matières recyclées...),
- Les projets de mise en place de technologies propres dans les procédés de fabrication et des flux matières, permettant une utilisation rationnelle des matières premières et la réduction de la quantité d'effluents polluant l'environnement (Step, isolation thermique, recyclage des déchets...).

Ce programme propose une offre intégrée portant sur le soutien à l'investissement, l'appui à l'innovation et à la créativité et le conseil et l'expertise pour la transformation verte des TPME industrielles. L'offre comprend:

- Une prime d'investissement de 30% pour l'appui au financement des équipements industriels,
- Une aide remboursable de 5% du projet d'investissement pour contribuer au financement des besoins en fonds de roulement des projets d'amorçage dans de nouvelles filières industrielles vertes,
- Une prise en charge allant jusqu'à 50% des dépenses engagées en matière d'innovation et de développement des produits notamment les frais d'études techniques, de développement des maquettes et de prototypes, de tests et analyses de laboratoires, de brevets et marques...
- Une prise en charge allant jusqu'à 80% pour les PME et 90% pour les TPE au titre des actions de conseil et d'expertise technique portant notamment sur les audits et diagnostics énergétiques et environnementaux, la mise en conformité aux normes et labels, les systèmes de suivi en temps réel de la productivité énergétique (Internet of thing IOT), l'analyse de l'impact environnemental d'un produit...

Les entreprises intéressées sont invitées à renseigner le formulaire de candidature [disponible en ligne](#).

[Pour plus d'informations](#)

Banque mondiale: 250 millions de dollars pour soutenir l'agriculture marocaine

Le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a approuvé, le mardi 15 décembre 2020, un financement de 250 millions de dollars destiné à soutenir la stratégie agricole marocaine "Génération Green". La stratégie agricole "Génération Green (2020-2030)" qui succède le plan Maroc vert (2008-2019) vise à rendre les activités agricoles plus rémunératrices et à promouvoir les pratiques climato-intelligentes au service d'une agriculture durable.

"En abandonnant le seul critère de la production au profit d'une approche englobant le renforcement du capital humain, le développement des moyens de subsistance et le déploiement de chaînes de valeur rurales respectueuses du climat, cette stratégie va modifier radicalement la manière dont le Maroc envisage son développement agricole," déclare Jesko Hentschel, directeur des opérations de la



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Banque mondiale pour le Maghreb. "Dans le même temps, le programme vient conforter la réponse économique du pays à la crise du Covid-19."

La Banque mondiale précise, dans un communiqué, qu'avec pratiquement 38% de la main-d'œuvre totale, l'agriculture est le premier secteur pourvoyeur d'emplois au Maroc. Pour autant, les zones rurales concentrent 79,4% des pauvres du pays. Pour attirer les jeunes dans l'agriculture, le programme de la Banque mondiale destiné à soutenir la stratégie "Génération Green" financera des programmes de création d'entreprises et de formation à destination des ruraux, notamment les femmes. Il s'emploiera également à attirer des investissements privés dans le secteur agroalimentaire en éliminant les freins réglementaires et financiers à la création d'emplois.

"Les jeunes ruraux constituent une ressource inexploitée pour le développement agricole. Créer des débouchés est essentiel pour soutenir l'essor d'un secteur agroalimentaire moderne à même d'apporter emplois et prospérité dans les zones rurales. Le programme va promouvoir une culture de l'entrepreneuriat et équiper les jeunes ruraux avec les outils et les connaissances indispensables pour introduire des pratiques et des technologies plus durables et modernes et, ce faisant, bâtir un secteur agroalimentaire à l'épreuve du climat", souligne David Treguer, agroéconomiste senior et co-chef d'équipe du projet.

D'autre part, pour atténuer l'impact délétère du changement climatique sur des ressources en eau et en terres agricoles déjà fragiles, le Maroc va s'appuyer davantage sur la transformation numérique. "Le passage aux technologies numériques favorisera l'abandon des pratiques agricoles gourmandes en ressources au profit d'une agriculture de précision, contribuant ainsi à répondre autant aux exigences d'un marché concurrentiel qu'aux défis de l'adaptation au changement climatique", indique Maria Claudia Pachon, spécialiste senior du développement numérique et co-chef d'équipe du projet.

Par ailleurs, ce financement est alloué au titre d'une opération conjointe avec l'Agence française de développement (AFD).

[Pour plus d'informations](#)

Maroc-Allemagne: 5,6 M€ pour un nouveau programme dans le domaine de l'eau

Le Maroc et l'Allemagne ont signé, le mardi 15 décembre à Rabat, un nouveau programme de coopération dans le domaine de l'eau intitulé "Résilience rurale", qui vient consolider les acquis du programme "Agire" (2008-2020). Doté d'une enveloppe budgétaire de 5,6 millions d'euros, ce nouveau projet s'étalera sur une durée de quatre années (2020-2023) et concernera les périmètres d'action des Agences de bassins hydrauliques du Tensift, du Sebou et du Ziz-Guir- Rhéris, a fait savoir Abdelkader Amara, ministre de l'Équipement. Il a précisé que le programme "Résilience rurale" sera orienté vers l'implication et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales les plus vulnérables, en renforçant notamment leur résilience face au changement climatique. Par ailleurs, durant les douze années de son exécution, le programme "Agire", dont le budget global s'élève à 22.7 millions d'euros, a permis de mettre à la disposition des agences de bassins hydrauliques du Tensift, du Souss Massa et de l'Oum Errabiaa une assistance technique pour le développement des mécanismes, des procédures et des outils pour une gestion performante, intégrée et durable des ressources en eau.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .